

## **Procès-verbaux de la Ville de Hampstead**

### **PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL TENUE LE 17 FÉVRIER 2014 À 20 H 00 AU CENTRE COMMUNAUTAIRE, 30 CHEMIN LYNCROFT À HAMPSTEAD**

---

**SONT PRÉSENTS :** Monsieur le Maire William Steinberg, Madame la Conseillère Karen Zajdman, Messieurs les Conseillers Jack Edery, Leon Elfassy, Michael Goldwax, Warren Budning, formant quorum sous la présidence du Maire Steinberg.

**ABSENT :** Le Conseiller Harvey Shaffer.

**SONT AUSSI PRÉSENTS :** Monsieur Richard Sun, Directeur Général et Me Nathalie Lauzière, Greffière, qui prend note des délibérations.

#### **1<sup>ÈRE</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le Maire invite les personnes présentes à poser leurs questions.

2014-054

#### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le Conseiller Michael Goldwax, appuyé par le Conseiller Warren Budning, et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée

2014-055

#### **ADOPTION DE L'ENTENTE DE PRINCIPE ENTRE L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (UMQ) ET GAZ MÉTRO**

---

ATTENDU QUE les municipalités sont, en vertu de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1), gestionnaires et propriétaires de l'emprise publique municipale;

ATTENDU QUE la Loi sur la Régie de l'énergie (chapitre R-6.01) accorde au distributeur de gaz naturel un droit d'accès au territoire municipal afin qu'il puisse déployer et entretenir ses réseaux de distribution;

ATTENDU QU'il est aussi prévu que l'installation de ces réseaux sur le territoire municipal s'effectue selon les conditions convenues entre le distributeur et la municipalité ou, à défaut d'entente, aux conditions fixées par la Régie de l'énergie ;

ATTENDU QUE depuis quatre ans, l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et ses membres ont déployé des efforts considérables afin que les municipalités puissent recouvrer les coûts découlant de la présence et de l'installation des réseaux de distribution des entreprises de télécommunication et de distribution d'électricité et de gaz;

ATTENDU QU'il est important que chaque partie, qu'il s'agisse d'une municipalité, d'un contribuable ou d'une entreprise de distribution de gaz, assume sa juste part des coûts découlant de la présence d'équipements dans l'emprise publique municipale ou de leur délocalisation à la demande de la municipalité;

ATTENDU QUE l'entente prévoit une compensation pour les coûts assumés par les municipalités sur la base d'un ratio de 2 % des coûts des travaux effectués par Gaz Métro sur le territoire de la municipalité;

## Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

ATTENDU QUE l'entente prévoit aussi un partage de coûts tenant compte de la dépréciation de l'actif lorsque la municipalité doit exiger un déplacement des réseaux du distributeur de gaz;

ATTENDU QUE le 15 septembre 2013, le conseil d'administration de l'UMQ a entériné le principe et les conditions de l'entente ; et

ATTENDU QU'il a été convenu entre l'UMQ et Gaz Métro que l'entente prenne effet à la date de son approbation par le conseil d'administration de l'UMQ, soit le 15 septembre 2013;

Il est proposé par la Conseillère Karen Zajdman, appuyée par le Conseiller Leon Elfassy, et **RÉSOLU UNANIMEMENT**:

- QUE les conditions prévues à l'entente de principe entre l'Union des Municipalités du Québec (UMQ) et Gaz Métro relativement aux conditions d'installation et d'exploitation du réseau de distribution de gaz naturel sur le territoire de la Ville de Hampstead soient adoptées telles que soumises; et
- QU'une copie de cette résolution soit transmise à l'UMQ ainsi qu'à Gaz Métro.

Adoptée

2014-056

### **DÉCLARATION RELATIVE À LA RÉFORME DU SERVICE DE LIVRAISON DU COURRIER À DOMICILE, TELLE QUE PROPOSÉE PAR POSTES CANADA**

---

ATTENDU QUE Postes Canada a récemment fait l'annonce officielle d'une réforme imminente de ses services;

ATTENDU QUE cette réforme prévoit une hausse des frais d'expédition du courrier, ainsi qu'une élimination progressive, s'étalant sur cinq ans, de la livraison du courrier à domicile;

ATTENDU QU'il est proposé de remplacer le service de livraison à domicile par des boîtes postales communautaires;

ATTENDU QUE la Fédération canadienne des municipalités a exprimé son inquiétude à l'égard des conséquences de cette réforme, notamment pour la population vieillissante et les ménages qui dépendent de la livraison du courrier à domicile;

ATTENDU QU'il y a un nombre croissant de citoyens âgés au sein de notre collectivité et que nombreux sont ceux qui ont une mobilité réduite et sont affectés directement par cette réforme d'un service essentiel;

ATTENDU QUE l'élimination du service de livraison à domicile causera des difficultés indues aux personnes ayant un handicap;

ATTENDU QUE notre collectivité compte quelque 2800 adresses, consistant majoritairement de résidences privées;

ATTENDU QUE la présence de boîtes postales communautaires aura une incidence sur la circulation, le stationnement, le déneigement des trottoirs, l'enlèvement des graffiti et, de manière générale, les activités du Service des travaux publics;

ATTENDU QUE les boîtes postales communautaires devront être accessibles 24 heures sur 24, ce qui posera un certain nombre de problèmes de sécurité;

## Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

ATTENDU QUE Postes Canada déposera des quantités considérables de matériel publicitaire (« courrier-déchets ») dans les boîtes postales communautaires et que cela accroîtra le risque d'ordures à la traîne et de débordement des poubelles autour de ces boîtes postales;

ATTENDU QUE toute intervention, telle que l'installation d'une boîte postale communautaire (qui est une structure) dans ou sur le domaine public ou privé, exige l'approbation préalable de la municipalité concernée;

ATTENDU QU'il y a d'importants enjeux esthétiques et logistiques qui, à bien des endroits, rendront l'installation de boîtes postales communautaires difficile, voire impossible;

ATTENDU QUE l'installation de boîtes postales communautaires aura des conséquences environnementales, puisque les citoyens utiliseront leur véhicule pour s'y rendre et en revenir;

ATTENDU QUE Postes Canada n'a pas consulté les dirigeants municipaux avant d'annoncer son intention de mettre fin à la livraison du courrier à domicile;

Il est proposé par le Conseiller Warren Budning, appuyé par le Conseiller Michael Goldwax, et **RÉSOLU UNANIMEMENT**:

- DE demander à Postes Canada de reporter sa décision et d'entreprendre dès que possible des discussions avec les municipalités qui sont visées directement par la réforme du service de livraison du courrier.

Adoptée

2014-057

### **ADOPTION – DEUXIÈME PROJET DE RÈGLEMENT N° 727-16 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO. 727 (CONCERNANT LA LOCALISATION DES RÉSERVOIRS DE PROPANE)**

---

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont reçu copie du deuxième projet de Règlement n° 727-16 modifiant le règlement de zonage no. 727 et déclarent l'avoir lu;

Il est proposé par le Conseiller Leon Elfassy, appuyé par le Conseiller Jack Edery, et **RÉSOLU UNANIMEMENT**:

- D'adopter le deuxième projet de Règlement n° 727-16 qui sera intitulé : « Règlement n° 727-16 modifiant le règlement de zonage no. 727 (concernant la localisation des réservoirs de propane) ».

Adoptée

2014-058

### **PAIEMENT DU PREMIER VERSEMENT DE LA QUOTE-PART 2014 DE LA VILLE À LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL**

---

Il est proposé par la Conseillère Karen Zajdman, appuyée par le Conseiller Jack Edery, et **RÉSOLU** :

- QUE la Ville de Hampstead paie le premier versement daté du 15 mars 2014 de sa quote-part des dépenses d'opérations 2014, au montant de 96 675,92 \$, à la Communauté métropolitaine de Montréal.

Le certificat du trésorier n° 14-04, daté du 5 février 2014, atteste que les fonds sont disponibles pour cette dépense.

## Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

*Le Maire William Steinberg appelle le vote.*

**Ont voté en faveur:**

Conseillère Karen Zajdman  
Conseiller Leon Elfassy  
Conseiller Jack Edery  
Conseiller Warren Budning

**A voté contre :**

Conseiller Michael Goldwax

**En faveur: 4**

**Contre : 1**

Adoptée sur division

### **2<sup>IÈME</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le Maire invite les personnes présentes à poser leurs questions.

2014-059

### **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été discutés, il est proposé par le Conseiller Warren Budning, appuyé par le Conseiller Michael Goldwax et résolu à l'unanimité de clore la séance.

Adoptée

(s) William Steinberg  
Dr. William Steinberg, Mayor

(s) Nathalie Lauzière  
M<sup>c</sup> Nathalie Lauzière, Town Clerk